

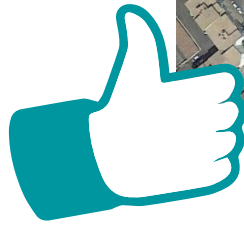
OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

L'EAU

dans les projets d'aménagement

Actualisation avril 2023



La préservation et la gestion des inondations

La gestion des eaux pluviales
et du ruissellement

La valorisation esthétique et paysagère du projet

12

SAINT-AFFRIQUE

DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE COURS D'ÉCOLE ET PARKING

Identité du projet

LIEU	Saint-Affrique (12) 8 034 habitants
PROGRAMME	Bâtiment / parcelle
SUPERFICIE	4 000 m ²
ENVELOPPE FINANCIÈRE	300 000 € HT
Part de l'aide de l'Agence de l'eau : 70 % environ	
TERME DU PROJET	En cours (1 ^{ère} phase de désimperméabilisation du parking des écoles terminée)

ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

MOA : Commune de Saint-Affrique.

MOE : bureau d'études FRAYSSINET Conseils et Assistance (Avant-Projet global) ; service Aménagement de la ville de Saint-Affrique.

Organismes partenaires : L'agence Adour-Garonne ; le service urbanisme du Parc Naturel Régional des Grands Causses ; le syndicat de bassin versant (SMBV Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance) ; la Communauté de communes Saint-Affricain-Roquefort-Sept-Vallons.

Description

Le projet concerne 3 sites de la ville :

- site 1 : le parking des écoles (rue Jules Ferry) ;
- site 2 : le groupe scolaire Blanchard ;
- site 3 : le groupe scolaire Causat.

Ces 3 sites représentent près de 4 000 m² imperméabilisés. L'étude de faisabilité a permis de valoriser la désimperméabilisation de 2 800 m², soit 70 % de la surface initiale.

Observatoire financé par :



Agences d'urbanisme partenaires :





Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

La ville de Saint-Affrique a lancé une réflexion en 2018 en partenariat avec le service urbanisme du Parc Naturel Régional des Grands Causses afin de rendre les 2 groupes scolaires de la ville plus résilients aux évolutions climatiques (chaleur et inondation). Une 1^{ère} étude a été menée en considérant l'aspect paysager avec l'objectif d'intégrer plus de nature dans ces espaces scolaires totalement imperméabilisés. Une étude d'infiltrabilité a aussi été menée et a permis de démontrer la faisabilité des techniques alternatives, à travers la mise en place de matériaux poreux filtrants. Ces travaux vont permettre de limiter le ruissellement des eaux de pluie, et ainsi le risque d'inondation très présent à Saint-Affrique.

A travers cette opération, l'intérêt est aussi de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux d'intégration de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire déclinés à différentes échelles ainsi que de faire connaître les techniques alternatives qui existent.

ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

Il s'agit de l'objectif principal de l'opération



Données techniques

Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

La 1^{ère} phase du projet a été réalisée à l'été 2021 (parking perméable des écoles). Ce parking est un parking « zéro rejet » : les zones qui ont dû être traitées de manière « traditionnelle-imperméables » en enrobés, compte tenu des contraintes techniques de giration et d'efforts liées à la circulation, ont été créées avec des formes de pentes qui envoient les eaux de ruissellement vers les zones perméables, pour infiltration. Des drains de sécurité ont été installés en cas de saturation du sous-sol, et à ce jour et même en cas de très fortes précipitation, aucun rejet n'a été observé dans ces drains, ce qui indique que les eaux qui tombent sur ces 1400 m² de parking sont totalement infiltrées in-situ. Ce sont ainsi quasiment 1 000 m³ qui ont été désimpermeabilisés sur ce parking de 1 400 m², via la création d'espaces verts (250 m²) et de dallages perméables circulables (750 m²).

Pour les groupes scolaires, 2nde phase du projet en cours, le matériau retenu est le béton drainant permettant de se décliner en différentes couleurs intéressantes pour des cours de récréation.

Vous voulez en savoir plus ?
Contactez le commanditaire du projet

Commune de Saint-Affrique
Benoit PESCAYRE
Service urbanisme
@ bpescayre@ville-saintaffrique.fr
] 05 65 98 29 00